

Tulle, le 12 avril 2022

DIRECTION DES ROUTES
Service Appui au Pilotage

Affaire suivie par : Nicolas DEMATHIEU
Tél : 05.55.93.72.77

Ref : 99

Service instructeur ADS
D. Département des Territoires de la CORREZE
Service des études et stratégies territoriales
Cité Administrative Jean Montalat
Place M. Brigouleix - BP 314
19011 TULLE CEDEX

OBJET : Avis sur une demande de Permis de construire

REFER : Dossier n° PC 275 22 U0006

Déposé le 07 avril 2022 par M. COUDERC Nicolas

Arrivé au Conseil Départemental le 08 avril 2022

Parcelle(s) n° 49-51-120 – section AC à USSEL

La voirie départementale concernée par l'accès au terrain est la RD 3089 (inscrite au réseau routier structurant du département), dans une section HORS agglomération.

Cette voie supporte un trafic de 2564 véhicules / jour, dont 5,4% de poids lourds. Pas de création ou de réutilisation d'accès directement sur la RD 3089.

L'accès sera positionné sur la voie communale "Rue des Moulins" à une distance minimale de 30,00 ml du bord de la chaussée de la Rd 3089.

AVIS FAVORABLE sous réserve du respect des prescriptions précitées.

Pour le Président et par délégation,



Dominique MONTEIL
Directeur des Routes

Copie pour info à : USSEL-BORT
Bruno PEISSIERE
Eric BEAU